

**XXIVème congrès général de population de l'UIESP
Salvador, Bahia, Brésil
18-24 août 2001**

Séance par affiches P63 « Changement social, genre et population »

Les violences envers les femmes, question centrale des études de genre

Maryse Jaspard, Elizabeth Brown, équipe Enveff¹

Les fonctions dévolues aux hommes et aux femmes, les systèmes de valeurs auxquels ils se réfèrent construisent des rapports sociaux entre les sexes qui engendrent des types de violences particulières à l'encontre des femmes. Ainsi, dans le cadre de la lutte contre les inégalités entre les sexes, en 1995, la plate-forme d'action de la Conférence Mondiale sur les Femmes de Pékin, a invité les gouvernements à mener des actions pour prévenir et éliminer les violences envers les femmes. Une des premières recommandations étant la production de statistiques précises concernant les violences faites aux femmes, la réponse de l'Etat français a été de commanditer une enquête statistique nationale sur ce thème.

L'enquête nationale sur les violences envers les femmes en France (Enveff), est coordonnée par l'Institut de démographie de l'université Paris I (Idup), elle est réalisée par une équipe pluridisciplinaire de chercheurs appartenant aux institutions publiques de recherche. La production de statistiques fiables sur les violences envers les femmes, portant sur l'ensemble de la population, ne va pas de soi, elle nécessite un cadre théorique et une méthodologie appropriés. La violence est, quels qu'en soient les manifestations et les protagonistes, une atteinte à l'intégrité physique et psychique de la personne. Si cette définition, qui se réfère à la notion des droits de la personne humaine, semble opérationnelle aux plans juridique et politique, la quantification du phénomène s'avère complexe.

L'approche des violences envers les femmes s'inscrit dans des relations interindividuelles fondées sur un rapport de force ou de domination, de l'ordre du privé ces violences restent souvent circonscrites à des affaires personnelles. Lorsqu'elles s'inscrivent dans des "habitudes", elles sont peu visibles et difficiles à mettre en cause, aussi elles sont souvent occultées voire déniées par les victimes elles-mêmes. Il faut alors recourir à un mode d'interrogation approprié pour reconstituer à partir des réponses des enquêtées les situations de violence.

La mesure des violences dans l'enquête Enveff

Afin de cerner le phénomène dans ses aspects multiformes, et de favoriser la parole sur ce sujet caché, l'enquête Enveff analyse l'ensemble des violences verbales, psychologiques, physiques et sexuelles exercées envers les femmes d'âge adulte dans leurs différents cadres de

¹ Maryse JASPARD, démographe, *Responsable de l'enquête*, Elizabeth BROWN, démographe, Institut de démographie de l'université Paris I (Idup) ; Stéphanie CONDON, géographe, Jean-Marie FIRDION, statisticien, Institut national d'études démographiques (Ined), Annik HOUEL, psychologue, Université de Lyon II ; Dominique FOUGEYROLLAS-SCHWEBEL, Brigitte LHOMOND, Marie-Ange SCHILTZ, sociologues, Centre national de la recherche scientifique (Cnrs) ; Marie-Josèphe SAUREL-CUBIZOLLES, épidémiologiste, Institut national de la santé et de la recherche médicale (Inserm).

vie : espaces publics, sphères professionnelle ou étudiante, vie en couple, famille et proches. On ne se limite pas ici aux violences masculines puisque l'ensemble des auteurs sont pris en compte (hommes, femmes, enfants).

Le facteur temps est un élément essentiel de cette investigation : le découpage temporel le plus adéquat repose sur une périodisation articulée :

- sur les douze derniers mois pour l'ensemble des violences psychologiques, verbales, physiques et sexuelles, dans les différentes sphères de la vie ;
- au cours de la vie adulte (après 18 ans) pour les violences physiques les plus graves ;
- au cours de la vie (en incluant la jeunesse) pour les attouchements sexuels et les rapports sexuels forcés.

Les situations de violence sont repérées par des actions, actes, faits, gestes, paroles dont l'assemblage permet de construire des indicateurs diversifiés. Ces indicateurs combinent la nature des faits et leur fréquence pour obtenir une mesure graduée des violences. Car, si les agressions physiques et sexuelles peuvent être considérées dès leur première occurrence, comme une atteinte à l'intégrité de la personne, pour d'autres actes, comme les injures, le dénigrement, le mépris, le contrôle et les autres pressions psychologiques, c'est la répétition de faits anodins qui sournoisement engendre une situation d'emprise sur la personne.

Le questionnaire de l'enquête Enveff

Le questionnaire a permis de concilier ces objectifs multiples tout en restant acceptable pour les répondantes puisque sa passation durait en moyenne 45 minutes.

Afin d'établir une relation de confiance avec l'interviewée, les questions sur les actes de violences ne viennent qu'à l'issue d'un module recueillant des données contextuelles (caractéristiques familiales, économiques, sociales, résidentielles...), des éléments de la biographie familiale, sexuelle et professionnelle, et des éléments de l'état de santé. La structure du questionnaire est conçue pour faire émerger progressivement les situations de violence et favoriser la remémoration d'évènements parfois très anciens. La violence n'est jamais nommée, seuls des faits – non qualifiés de violents – sont évoqués. Le questionnement est adapté à chaque cadre de vie et chaque module recueille, pour les douze derniers mois, l'occurrence de faits². L'investigation porte également sur les circonstances, réactions et recours des femmes auprès de l'entourage ou des institutions, ceci pour le fait le plus grave selon l'avis de l'enquêtée. La dernière partie du questionnaire mesure les agressions

² Les faits retenus se regroupent ainsi :

- Violences physiques : donner des gifles, des coups avec ou sans objet contondant, menacer avec une arme, tenter d'étrangler ou de tuer, exercer d'autres brutalités physiques, enfermer ou empêcher de sortir, abandonner sur la route (en voiture), empêcher de rentrer chez soi.
- Violences sexuelles : imposer des rapports sexuels sous la contrainte, imposer des pratiques sexuelles non désirées, des attouchements, imposer des rapports sexuels avec d'autres personnes ; dans le cadre du travail, faire des avances sexuelles déplaisantes, imposer des images pornographiques.
- Actes malveillants par la médiation d'un objet : jeter, déchirer, casser, détruire un objet, une fabrication de l'autre (plat cuisiné, objet fabriqué, création artistique ou autre ...).
- Appels téléphoniques malveillants, avec ou sans connotation sexuelle.
- Violences verbales : insultes, injures.
- Violences psychologiques : s'en prendre aux enfants, emmener les enfants ; contrôler les sorties, les relations ; imposer des comportements ; mépriser, dévaloriser, dénigrer, brimer ; mettre à l'écart, refuser de parler ; menacer, menacer de mort, faire du chantage affectif.
- Violence économique : empêcher d'avoir accès aux ressources.

physiques endurées depuis l'âge de 18 ans et les agressions sexuelles subies au cours de la vie. L'âge, les auteurs, les circonstances, et les recours judiciaires sont enregistrés. En cas de répétition, ils sont pris en compte pour le premier et le dernier événement.

La collecte des données a été menée de mars à juillet 2000, auprès d'un échantillon représentatif de 6970 femmes âgées de 20 à 59 ans et résidant, hors institution, en France métropolitaine. Elle a été effectuée par téléphone, selon la méthode cati (collecte assistée par téléphone et informatique).

Les premiers résultats de l'enquête Enveff

Les premiers résultats de l'enquête ont confirmé le bien-fondé de ne pas globaliser le phénomène et de produire des indicateurs de violences différenciés selon le cadre de vie puisque les formes et significations des atteintes aux personnes sont liées à l'organisation des rapports sociaux au sein des sphères considérées. Dans tous les cadres de vie, et quel que soit le type de violence, les femmes les plus jeunes, âgées de 20 à 24 ans ont déclaré avoir subi plus de violences que les autres (tableau 1).

Tableau 1 : Proportion de femmes ayant déclaré avoir subi des violences au cours des 12 derniers mois selon l'âge (en %)

Type de violence	20-24 ans	25-34 ans	35-44 ans	45-59 ans	Ensemble
Dans l'espace public *	(n = 717)	(n = 1934)	(n = 2122)	(n = 2197)	(n = 6970)
Agressions et menaces verbales	24,6	15,2	11,7	8,6	13,2
Agressions physiques	2,7	1,6	1,2	1,7	1,7
Etre suivie	12,5	5,8	4,0	2,8	5,2
Avances et agressions sexuelles	6,4	2,6	0,9	0,5	1,9
Au travail **	(n = 336)	(n = 1410)	(n = 1593)	(n = 1411)	(n = 4756)
Agressions et menaces verbales	11,6	10,2	8,8	6,2	8,6
Pressions psychologiques	20,2	18,6	15,2	15,7	16,7
- dont harcèlement psychologique (1)	5,2	4,7	3,6	3,1	3,9
Agressions physiques	0,6	0,6	0,7	0,5	0,6
Avances et agressions sexuelles	4,3	2,8	1,9	0,8	2,0
Violences conjugales ***	(n = 464)	(n = 1707)	(n = 1872)	(n = 1865)	(n = 5908)
Agressions et menaces verbales	7,4	4,7	5,4	4,5	5,0
- dont insultes et menaces	6,1	4,1	4,3	3,9	4,3
- dont chantage affectif	2,7	1,4	2,3	1,6	1,8
Pressions psychologiques fréquentes	37,6	26,1	23,0	21,0	24,3
- dont harcèlement psychologique (2)	12,1	8,3	7,7	6,7	7,9
Agressions physiques	3,9	2,5	2,5	2,2	2,5
Viol et autres pratiques sexuelles imposées	1,2	0,9	1,0	0,6	0,9
Indice global de violences conjugales (3)	14,5	10,5	9,4	7,7	9,5

(1) Parmi les trois composantes de cet indice (brimades, dénigrement, mise à l'écart) l'une au moins a une occurrence fréquente

(2) Avoir subi plus de trois faits constitutifs des pressions psychologiques dont l'un au moins a une occurrence fréquente.

(3) Avoir subi du harcèlement psychologique, ou des agressions ou menaces verbales répétées, ou des violences physiques ou sexuelles.
 Champ : * ensemble des femmes de 20 à 59 ans ; ** femmes de 20 à 59 ans ayant exercé une activité professionnelle au cours des 12 mois précédant l'enquête ; *** femmes de 20 à 59 ans ayant eu une relation de couple au cours des 12 mois précédant l'enquête.

Source : enquête Enveff, 2000

Dans la rue, les transports en commun ou les lieux publics, l'agression la plus fréquente est l'insulte ou la menace verbale : 13% des femmes déclarent en avoir été victimes au cours

de l'année ; cette violence verbale est plus répandue dans les grandes villes, et particulièrement en région parisienne. Connus ou non, les trois quarts des auteurs en sont des hommes.

Au travail les insultes sont également assez fréquentes, mais elles sont plutôt le fait des usagers et des clients des deux sexes. Les pressions psychologiques constituent le type de violence dans la vie professionnelle le plus dénoncé par les enquêtées, les principaux auteurs étant les collègues ou supérieurs hiérarchiques.

Les violences conjugales

C'est dans le cadre du huis clos conjugal que s'exercent le plus de violences physiques : les coups et autres brutalités physiques ou les tentatives de meurtre sont majoritairement le fait des conjoints. Toutefois, le terme de " femmes battues ", couramment utilisé ne rend pas compte de la totalité des violences au sein du couple où les pressions psychologiques tiennent une grande place. L'approche des violences psychologiques, novatrice dans le domaine, s'est avérée opérationnelle, elle a permis de décrire une forme moderne de la domination d'un sexe sur l'autre dans un contexte social où la relation – de couple notamment – est en droit égalitaire.

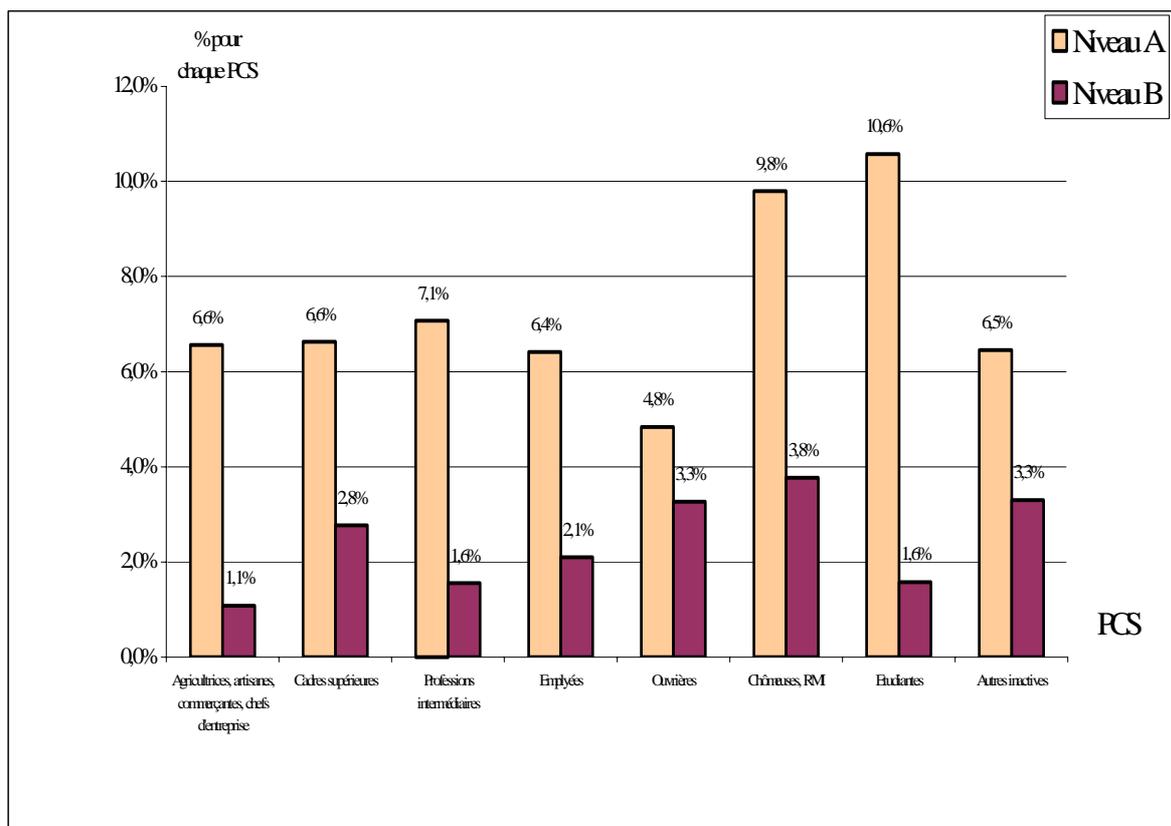
Ces pressions psychologiques comprennent les actions de contrôle (exiger de savoir avec qui et où l'on a été, empêcher de rencontrer ou de parler à des amis ou à un membre de la famille) d'autorité (imposer des façons de s'habiller, de se coiffer ou de se comporter en public), les attitudes de dénigrement ou de mépris. Si les pressions psychologiques occasionnelles sont plus dénoncées par les étudiantes et les femmes les plus diplômées, leur seuil de tolérance étant sans doute minimal, le harcèlement psychologique concerne toutes les femmes. Les agressions verbales ont été relativement moins mentionnées par les répondantes. Les injures, le chantage affectif (s'en prendre aux enfants, menacer de se suicider) ou les menaces se conjuguent différemment selon la position sociale : les femmes issues des catégories les plus défavorisées se disent plus souvent insultées, tandis que menaces et chantage ont été également déclarées par les femmes des divers milieux. L'importance des agressions sexuelles (gestes sexuels imposés et viol) perpétrées au sein du couple a été dévoilée par les réponses des enquêtées : deux tiers des femmes contraintes par leur conjoint à des pratiques ou rapports sexuels forcés en ont parlé pour la première fois au moment de l'enquête.

L'indicateur global de violences conjugales (tableau 1) permet au delà des faits, de considérer une situation de violences. Il a été subdivisé en deux niveaux (A et B) afin de rendre compte d'une graduation de la gravité des situations. Le niveau A correspond au plus grand nombre, aux situations les plus couramment dénoncées, le niveau B regroupe les situations de cumul de presque tous les types d'agressions : les enfers conjugaux.

Au regard de la variation de l'indicateur global de violences conjugales selon la catégorie socioprofessionnelle et le statut d'activité, on constate qu'à l'exception des agricultrices et commerçantes, en moyenne plus âgées, toutes les femmes exerçant une activité professionnelle, quelle qu'elle soit, ont des fréquences de violences conjugales voisines, proportion qui se retrouve également parmi les femmes au foyer (graphique 1). Par contre, le fait d'être au chômage est un facteur aggravant. Les étudiantes, à la fois plus jeunes et quelquefois dans des situations de relative instabilité, ou de précarité économique connaissent également des relations de couple violentes. La prise en compte des deux niveaux A et B affine quelque peu ce constat : les chômeuses sont le plus fréquemment en situation de

cumul de violences, tandis que les étudiantes sont plus souvent dans la situation de niveau A. Les ouvrières se trouvent dans une même proportion que les femmes au foyer (3,3%) dans les situations gravissimes, les cadres et professions libérales, avec une fréquence de 2,8%, sont également sur-représentées dans ces enfers conjugaux (graphique 1). Cette violence extrême traverse bien tous les milieux sociaux, mais l'exclusion du monde du travail tend à l'accroître. Les déclarations des plus jeunes femmes traduisent davantage une situation de conflit à travers des violences verbales et psychologiques.

Graphique 1 : Proportion de femmes ayant subi des violences conjugales au cours des 12 derniers mois selon la catégorie socioprofessionnelle (indice global de violences conjugales)



Champ : femmes en couple au moment de l'enquête
Source : enquête Enveff, 2000

La violence conjugale ne suit pas la hiérarchie sociale habituellement opérante, par contre une grande instabilité professionnelle, un certain retrait du monde du travail, autant de signes de dépendance des femmes semblent plus favoriser l'émergence de situations de violences gravissimes. Ainsi, parmi les inactives, les femmes au foyer qui n'ont jamais travaillé sont le groupe le plus touché par les cumuls de violences, celles qui sont à la maison mais ont eu une activité professionnelle déclarent plus de violences de niveau A et se trouvent moins fréquemment dans les situations les plus graves, et les retraitées –peu nombreuses dans l'échantillon- sont relativement à l'abri des agressions du conjoint. Ce qui tendrait à renforcer l'hypothèse de l'incidence de la dépendance et de l'isolement des femmes au foyer sur l'exposition au risque de violences conjugales.

Certains critères socio-économiques tels que la PCS, le niveau d'études ou les revenus qui expliquent nombre de phénomènes sociaux sont peu discriminants s'agissant des mécanismes sous-jacents aux situations de violence conjugales. D'autres facteurs explicatifs apparaissent plus importants ; en liaison plus étroite avec les représentations des rôles et fonctions masculines et féminines au sein du couple, et plus globalement des images sociales des femmes, ce sont des caractéristiques plutôt d'ordre socio-culturel. Le mode relationnel du couple, fusionnel ou conflictuel, tendu ou équilibré, égalitaire ou inégalitaire, amoureux ou non, est fortement corrélé à la gravité des situations de violence. Des éléments de l'histoire personnelle, notamment les sévices et coups reçus pendant l'enfance et les violences sexuelles subies dans la jeunesse augmentent très sensiblement les risques ; l'indicateur global de violences conjugales est de 9,5% pour l'ensemble des femmes, mais il est égal à 28% , pour celles qui ont été frappées dans leur enfance, et 22% pour celles qui ont été victimes d'une agression sexuelle avant 18 ans.

Un des grands enseignements de l'enquête a été de mettre en évidence l'ampleur du silence et l'occultation des violences par les femmes qui les subissent, et combien la réalité du phénomène échappe au système de la statistique officielle. Cette recherche a déchiré le voile qui recouvrait les violences envers les femmes : un grand nombre d'enquêtées ont parlé pour la première fois, lorsqu'elles ont été interrogées, des agressions ou contraintes qu'elles avaient subies au cours des douze derniers mois ou depuis leur enfance.

Publications disponibles sur l'enquête Enveff :

- JASPARD Maryse et l'équipe Enveff (2000) : "Les violences envers les femmes en France", *Contribution française à la 33ème session de la Commission de la population et du développement de l'Onu 2000 "Population, genre et développement"*, DPM, Ined.
- FOUGEYROLLAS-SCHWEBEL Dominique, HOUEL Annik, JASPARD Maryse (2000) : « Approche quantitative des violences envers les femmes au travail : quelles analyses privilégier ? », *Travailler*, n°4, pp. 139-54.
- JASPARD Maryse, et l'équipe Enveff (2001) : « Nommer et compter les violences envers les femmes : une première enquête nationale en France », *Population et Sociétés*, n°364, Ined, Paris